



Déclaration de la CGT Educ'action 29 à la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail du Comité Social d'Administration Spécial Départemental du Finistère,, 26 mars 2023

La priorité du gouvernement pour l'Education nationale se traduit aujourd'hui par une coupe franche de 700 millions d'euros. Autant de moyens que nous n'aurons pas. C'est la marque du mépris du gouvernement pour les personnels et les élèves.

Comment travaille-t-on dans l'Education nationale ?

Quand les contre-réformes s'empilent et s'appliquent à saccager l'école publique.

Quand les situations de crise ou de manque deviennent la norme.

Quand les moyens humains, matériels et financiers manquent.

Quand les recrutements font défaut.

Quand le service public est attaqué.

Comment se rend-on au travail ?

Avec le sentiment de ne pas bien faire son travail.

Avec les mêmes difficultés que la veille.

Dans quel état rentre-t-on du travail ?

Stressé. Epuisé. Découragé. Usé. Fatigué. En pleurs...

En un mot : MALADE.

A la CGT on parle de risques socio-organisationnels. En effet, c'est l'organisation du travail qui engendre la souffrance au travail et qui a des conséquences sur la santé physique et mentale des personnels.

Les 440 fiches SST rédigées depuis le 1er septembre 2023 montrent bien les dégradations des conditions de travail.

Près de 200 fiches ont été rédigés depuis le dernier groupe de travail du 31 janvier dont 100 concernent le 1er degré et 96 le 2nd degré.

Et combien ne sont pas rédigées parce que des pressions s'exercent, parce que le RSST n'est pas connu faute d'information donnée par l'employeur ? Cela fait un an que la Formation Spécialisée existe et il n'y a toujours aucun affichage sur cette instance et ses représentant·es dans les établissements.

Ces fiches disent la souffrance et la pénibilité du travail. Ceci est révélateur du malaise des personnels dans les écoles, les établissements du 2nd degré, le GRETA et les services. Les personnels sont dépossédés de leurs missions de service public.

Dans le 1er degré, les protocoles de prise en charge des élèves en difficultés concourent à l'épuisement des personnels par la multiplication des réunions et des diagnostics. L'école inclusive sans moyens reste du système D et ne permet pas de lutter contre le validisme.

Quant aux absences non remplacées, elles entraînent également une surcharge de travail. Tout ceci conduit à de graves dysfonctionnements au niveau de l'organisation du travail et a des conséquences sur la santé des personnels et des élèves.

Les contre-réformes isolent, inquiètent et génèrent des conflits de valeurs :

- choc des savoirs et perte de moyens ,
- groupes de niveaux et tri social,
- réforme du lycée professionnel et perte de 170 heures d'enseignement,
- mixité des publics et surcharge de travail
- révision de la carte des formations professionnelles et remise en cause de l'équité territoriale de la formation
- fermeture de classes
- baisse du nombre de postes
- attaque contre la liberté pédagogique
- généralisation des évaluations nationales à tous les cycles
- précarisation et non titularisation des personnels
- perte de sens des métiers

Les travailleurs et travailleuses du service public d'éducation sont sommés de s'adapter à des changements incessants.

Les contre-réformes se succèdent sans qu'aucun bilan ne soit fait. L'objectif du gouvernement n'est pas de remédier aux inégalités scolaires mais de maintenir une hiérarchie sociale et économique et de casser les collectifs de travail.

L'environnement de travail est aussi dégradé et met en danger les personnels quand il y a exposition au radon, à l'amiante ou à de mystérieux gaz non identifiés particulièrement irritants et toxiques.

Par ailleurs, le bâti scolaire répond-il aux enjeux écologiques et climatiques ?

Ce n'est plus une trousse qu'il faut pour aller au travail mais une trousse de secours dont il est certain qu'elle ne mettra pas fin à l'hémorragie d'un service public d'éducation saccagé par des années de restriction budgétaire et de contre-réformes.

Il nous manque des personnels administratifs et techniques, des AESH, des AEd, des CPE, des enseignant·es, des assistantes sociales, des infirmières.

Et il nous manque une médecine de prévention pour faire respecter les obligations de l'employeur public selon les termes du Code du Travail.

Par ailleurs, nous demandons qu'un bilan départemental de STOP DISCRI soit présenté aux organisations syndicales et que les missions des référentes VDHA (violences, discriminations, harcèlement et agissement sexiste) soient précisées et dotées de moyens réels afin de lutter contre les discriminations, le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles au travail.

Sans moyens, il n'y a ni prévention ni action. Il est temps d'agir.

Nous réclamons un budget dédié à la prévention des risques, un plan d'urgence pour le service public d'éducation et l'abandon de toutes ces contre-réformes délétères.

Pour la CGT, la santé et le bien être au travail ne se négocient pas.